

Rwamaagana le 19/7/1958

KIBUNGO



912

Objet /

n° /JUBT/DC

Ref lettre n° 529I/
R.M.P./I3552/D .

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi
à Kigali

Monsieur le Substitut ,

Me référant votre lettre n° 529I/R.M.P./
I3552/D du 13 juin 1958 j'ai l'honneur de vous envoyer
mes P.V. N° 257 et 258 . Je regrette de ne les avoir
envoyer avant mais j'ai seulement reçu les Requisitions
d'Informations le 15/7/1958 étant en brousse à Munyaga
et de mon retour j'ai effectué directement les travaux
demandés . Selon votre lettre vous me demandez pourquoi
je n'ai pas fait effectuer une prise de sang . Une prise
de sang ne peut se faire en territoire de Kibungu . Le
Médecin Dupont de Kibungu m'a déclaré qu'il sait prendre
le sang mais qu'il doit l'envoyer à Astrida pour le
faire examiner . Le temps qu'on a besoin de faire arriver le
sang à Astrida est trop pour encore obtenir un résultat .
Le médecin Bastenier de l'hôpital de Rwamagana
déclare la même chose .

J'ai pris bonne note de votre lettre et
je suivrai les instructions y données .

l' O.P.J.

